

# INSCRIPTION COLLECTE ANNUELLE DES ENCOMBRANTS 2021

Commune de :  
**MANCIOUX**

## A retourner à la Mairie avant le 27 Novembre

NOM et Prénom	N° voie + Nom voie du LIEU DE COLLECTE(* Si adresse postale différente du lieu de collecte, la préciser en-dessous, pour envoi date collecte par courrier)	Détail des déchets volumineux ou trop lourds pour contenir dans le coffre d'une voiture		N° tél portable de préférence
		Lister les objets encombrants <b>autres que les frigidaires et congélateurs</b>	<b>Frigidaires / Congélateurs</b>	
			Frigo(s) :  Congélateur(s) :	
	* Adresse postale si différente du lieu de collecte :			



### DÉCHETS INTERDITS :

Télévisions et écrans - Cartons - Gravats - Pneus - Végétaux - Bâches agricoles - Bouteilles de gaz - Véhicules hors d'usage - Ordures ménagères - Objets contenant des liquides - Amiante (éverite) - Cadavres d'animaux - Déchets provenant des établissements artisanaux / commerciaux / industriels - Petits objets pouvant contenir séparément dans un coffre de voiture.



Pour se débarrasser facilement et gratuitement des déchets électriques et électroniques (= fonctionnant avec pile ou au secteur) : Lorsque l'on achète un nouvel appareil, le vendeur est tenu de reprendre gratuitement l'ancien (Arrêté du 8 octobre 2014 - l'article R. 543-180 du code de l'environnement)

### La collecte des déchets ENCOMBRANTS sur la commune aura lieu entre le 25 janvier et le 5 février 2021

Détail des objets :

Exemple : matelas, sommier en ferraille, sommier tapissier, canapé...

Préciser le nombre de frigos et congélateurs (collecte spécifique – indiquer « 0 » si aucun)

**En fonction des types de déchets précisés, un ou deux passages seront organisés chez les personnes inscrites, à des dates différentes :**

Un pour les frigidaires et congélateurs

Un pour les autres types d'encombrants

**Les personnes inscrites recevront les consignes et la la date de collecte par courrier**